



## Situation de maintien dans l'emploi

Mise à jour mars 2023

**Maintien en emploi (MEE) :** il y a situation de MEE quand il y a une inadéquation médicale substantielle entre les postes de travail et la santé du salarié, nécessitant l'intervention du médecin du travail et de son équipe [1,2].

Origine des données :

Une **enquête régionale** sur les actions de maintien dans l'emploi (MEE) a été menée en 2019 dans la région Pays de la Loire, dans le cadre du Plan régional de santé au travail (PRST3). 80 médecins du travail de sept services de santé au travail de la région y ont participé. L'enquête portait sur les salariés concernés par un dispositif de MEE, non limité à un aménagement simple du poste de travail, vus par les médecins du travail pendant la période de l'enquête (2 661 salariés concernés).

Donnée présentée :

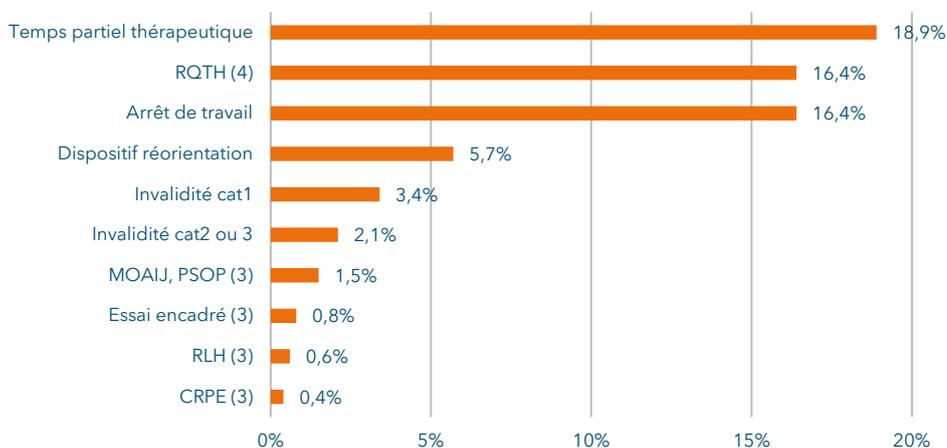
**Dispositifs de MEE préconisés** par les médecins du travail aux salariés concernés par un dispositif de MEE (non limité à un aménagement simple du poste de travail) vus en consultation. Un même salarié peut être concerné par plusieurs dispositifs.

➤ **Arrêts de travail, temps partiels thérapeutiques et reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé sont les dispositifs de maintien dans l'emploi les plus souvent préconisés par les médecins du travail**

**Dispositifs de maintien dans l'emploi (MEE) préconisés par les médecins du travail aux salariés concernés par une action de MEE**

Pays de la Loire - 2019

Part<sup>(1)</sup> des salariés concernés par une action de MEE<sup>(2)</sup> pour lesquels le médecin du travail a préconisé un(e) ... (en %)



**Lecture :** Les médecins du travail des Pays de la Loire ont préconisé un temps partiel thérapeutique à 19 % des salariés concernés par une action de MEE<sup>(2)</sup>, vus en consultation (en 2019).

**Champ :** Salariés des Pays de la Loire concernés par une action de MEE, non limitée à un aménagement simple du poste de travail.

**Source :** Enquête réalisée par 7 SPST et la Dreets des Pays de la Loire en 2019 dans le cadre du PRST3 [1]. Exploitation : ORS Pays de la Loire.

(1) Plusieurs dispositifs de MEE possibles par salarié.

(2) Action non limitée à un aménagement simple du poste de travail.

(3) Dispositif(s) impliquant la cellule régionale de maintien dans l'emploi.

MOAIJ : Module Orientation Approfondie pour des Assurés en Indemnités Journalières, PSOP : prestation spécifique d'orientation professionnelle, RLH : Reconnaissance de la lourdeur du handicap, CRPE : Contrat de rééducation professionnelle en entreprise.

(4) Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.



## REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES

[1] Barrit J, Billion P, Chollet F, *et al.* (2022). Maintien en emploi. Une étude Santé Travail en Pays de la Loire. *Concours Pluripro*. vol. 144, n° 14. pp. 38-41.

[2] HAS. (2019). Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs. Recommandation de bonne pratique. Texte des recommandations. 60 p.



De 2018 à 2022, l'Observatoire régional de la santé a produit et actualisé chaque année un tableau de bord régional à la demande de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

Cet outil rassemble des indicateurs régionaux relatifs à la thématique Travail et santé, et apporte une vue d'ensemble des différentes bases de données disponibles. Il s'articule autour de trois axes : les problèmes de santé interférant avec le travail, les problèmes de santé en lien avec le travail, la prévention et la surveillance médicale pour les personnes en emploi.

À partir de 2023, afin d'apporter une meilleure ergonomie d'accès aux différentes composantes du tableau de bord et de permettre une actualisation au fil de l'eau, les modalités de restitution de cet outil évoluent vers un ensemble de publications thématiques mises en ligne.

Ce document porte sur la thématique **Situation de maintien dans l'emploi**.

### AUTEUR

Observatoire régional de la santé (ORS) Pays de la Loire

### REMERCIEMENTS

Charlotte Provost (Carsat Pays de la Loire), Nicolas Viarouge (CCMSA), Dr Dominique Tripodi (CCPPE CHU de Nantes), Dr Audrey Petit (CCPP CHU d'Angers), Natalie Vongmany-Deloumeaux et Juliette Bloch (Anses)

### COMMANDITAIRE ET FINANCEMENT

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) des Pays de la Loire

### CITATION SUGGÉRÉE

ORS Pays de la Loire. (2023). **Situation de maintien dans l'emploi**. Mise à jour mars 2023. In *Tableau de bord Travail et santé. Données en Pays de la Loire*. 3 p.

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des données de ce document sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.



### Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire

Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 NANTES Cedex 9  
Tél. 02 51 86 05 60 • [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com)  
[www.orspaysdelaloire.com](http://www.orspaysdelaloire.com)

